



depot de dossier et pas de recepissé

Par **doudou1210**, le **29/11/2012** à **23:07**

bonjour

j'ai déposé mon dossier de premier titre de séjour en tant que conjoint de français à la préfecture sans retourner à mon pays d'origine maintenant ça fait 3 mois et aucune suite à ma demande ils m'ont rien donné ni récépissé ni certificat de dépôt de dossier juste un récépissé de dépôt de document qui est mon passeport parce que en passant la première fois ils ont retirés mon passeport et ils m'ont demandé de ramener des preuves de mon existence sur le territoire français depuis 2008 et 90 euros en timbres fiscaux

est ce que c'est normal ? la durée de traitement des dossiers est-elle fixée par la législation ?
ya-t'il une procédure à suivre à PART d'attendre ?

merci beaucoup